

STATIONNER EN VILLE À MOINS DE 5 MINUTES DU CENTRE, c'est possible !



Inciter la population à réinvestir le centre-ville avec la promesse de trouver une place rapidement, assortie de 30 minutes gratuites, sur les parkings ouvragés. La Ville de Bourges en fait le pari. Pour rappel plus de 5000 places de parking sont disponibles à moins de 5 minutes du cœur de ville.

« Les parkings à proximité du centre-ville sont faciles à utiliser et permettent à toutes et tous de rejoindre le centre-ville en moins de 5 minutes à pied ». Pour Moustapha Mousalli, Maire-adjoint chargé de la sécurité le constat est évident. « La ville de Bourges compte plus de 5000 places de parking. Avec huit parkings en périphéries du centre-ville ou près des boulevards, de 3000 places gratuites, auxquelles s'ajoutent près de 2000 places de parkings payantes réparties sur onze parkings à proximité immédiate ou en centre-ville, Bourges dispose d'un nombre de places de stationnement adapté à son échelle ».

DES HEURES GRATUITES POUR FAIRE SES COURSES EN VILLE !

Pour rappel, le stationnement sur voirie est gratuit de 12 heures à 14 heures et de 17 heures à 9 heures le lendemain, et dans les parkings ouvragés* de 12 heures à 14 heures et 30 mn à tout moment de la journée. Au centre commercial Avaricum les deux premières heures de stationnement sont gratuites.

À cela s'ajoute la bonne nouvelle qu'aucune augmentation tarifaire pour le stationnement sur voirie et dans les parkings ouvragés n'est envisagée en 2022.

*Parkings équipés d'un système d'ouverture et de fermeture avec barrières

RETOUR AUX 30 MINUTES GRATUITES

Depuis le 1^{er} janvier 2022 les règles de stationnement évoluent dans les parkings ouvragés de la Ville de Bourges. Seules les premières 30 minutes sont gratuites, comme avant le covid. Les tarifs sont consultables sur le site internet www.ville-bourges.fr ainsi qu'aux caisses automatiques.

JE LAISSE MA VOITURE AU PARKING ET JE PRENDS LES NAVETTES DE CENTRE-VILLE !

Re-découvrez le centre-ville de Bourges grâce aux 3 circuits de Navettes gratuites à votre

disposition qui s'arrêtent sur demande aux arrêts des lignes régulières et aux points d'arrêts définis par des panneaux spécifiques. C'est simple et gratuit !

Les Navettes gratuites fonctionnent du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 7h15 à 19h45

STATIONNEMENT GRATUIT POUR LES VÉHICULES PROPRES

Pour contribuer à une amélioration véritable de la qualité de l'air en zone urbaine, la Ville de Bourges encourage l'utilisation de véhicules plus respectueux de l'environnement en permettant aux propriétaires de véhicules peu polluants de se garer gratuitement, et ce sans limitation de temps.

Véhicules concernés

Les véhicules concernés sont de deux types : les voitures électriques qui n'émettent aucun gaz ni particules lors de leurs déplacements et les voitures hybrides rechargeables dont l'autonomie moyenne en mode électrique répond aux besoins des usagers en cycle urbain.

Le stationnement est gratuit pour tous les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Pour en bénéficier, il est toutefois conseillé de passer à l'accueil de la police municipale - 5 rue Guillaume de Varye et, au vu de la carte grise, il sera remis un macaron permettant facilement de reconnaître ce droit à stationner gratuitement.

Profitez du bus gratuit le week-end

La gratuité s'applique tous les week-ends, toute l'année, du vendredi minuit au dimanche minuit sur l'ensemble des services proposés par le réseau AggloBus. Aucun titre de transport ni validation à bord n'est nécessaire, ce qui rend l'utilisation des bus d'une grande simplicité.

Pensez-y !

HORAIRES DES PARKINGS SOUTERRAINS

MAIRIE-CATHÉDRALE

Du lundi au dimanche et jours
fériés :
de 7h à 1h

HALLE SAINT BONNET - GORDAINE

Du lundi au samedi : de 7h
à 1h
Dimanche et jours fériés : de
7h à 14h

RUE D'AURON

Du lundi au samedi de 7h à
21h
Fermé les dimanches et jours
fériés

GRATUITÉ

Dimanche et jours fériés
12h à 14h les autres jours
1^{ère} 1/2 heure
Véhicules "propres"



Parking gratuit **Parking payant**